



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2018-101

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

DSDEN 74

74-2018-08-29-003 - ARRETE DSDEN/SG/AA/2018-56 relatif à la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie (2 pages) Page 3

74-2018-08-30-003 - ARRETE DSDEN/SG/AA2018-057 relatif à la modification de la composition de la commission administrative paritaire départementale (2 pages) Page 6

DSDEN 74

74-2018-08-29-003

ARRETE DSDEN/SG/AA/2018-56

**relatif à la composition nominative du comité technique
spécial départemental de la Haute-Savoie**

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

Annecy, le 29 août 2018

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE
DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE
DIRECTRICE DES SERVICES DEPARTEMENTAUX
DE L'EDUCATION NATIONALE DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0056

relatif à la modification de la composition nominative du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie

L'inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de la Haute-Savoie,

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment les articles 8 bis et 9, ensemble loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat modifié et notamment son article 31 ;

VU l'arrêté ministériel du 8 avril 2011 portant création du comité technique ministériel et des comités techniques des services déconcentrés du ministère chargé de l'éducation nationale modifié, en ses articles 6 et 7 ;

VU l'arrêté rectoral SG n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie ;

VU le procès-verbal du 4 décembre 2014 portant dépouillement du scrutin et de répartition des sièges du comité technique spécial départemental de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté SG n°2014-90 du 15 décembre 2014 relatif à la composition des comités techniques spéciaux départementaux de l'académie de Grenoble ;

VU les propositions des organisations syndicales.

ARRETE

Article 1 : L'arrêté DSDEN/SG/AA/2017-0003 du 09 janvier 2018 est modifié ainsi qu'il suit :

Représentant du personnel titulaire au titre de la fédération syndicale UNSA Education :

- M. Julien JOLY en remplacement de M. Eric COMBET

Représentant du personnel suppléant au titre de la fédération syndicale UNSA Education :

- M. Jean-Michel FRANCOIS en remplacement de M. Julien JOLY

Article 2 : Mme la secrétaire générale de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
directrice des services départementaux de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,


Mireille VINCENT

DSDEN 74

74-2018-08-30-003

ARRETE DSDEN/SG/AA2018-057

**relatif à la modification de la composition de la
commission administrative paritaire départementale**

Annecy, le 30 août 2018

Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale
de la Haute-Savoie
Secrétariat Général
Références: SG/AA

LA DIRECTRICE ACADEMIQUE ADJOINTE CHARGÉE
DE L'INTERIM DES FONCTIONS DU DIRECTEUR
ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'ÉDUCATION
NATIONALE DE LA HAUTE-SAVOIE
DIRECTRICE ADJOINTE DES SERVICES
DEPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE HAUTE-SAVOIE

ARRÊTÉ DSDEN/SG/AA/2018-0057

relatif à la modification de la composition de la Commission Administrative Paritaire Départementale

VU la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, dans leur rédaction issue de la loi n°2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique, plus spécialement art 9,

VU le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires dans sa version issue du décret n°2011-183 en date du 15 février 2011,

VU le décret n°90-770 du 31 août 1990 modifié relatif aux commissions administratives paritaires uniques communes aux corps des instituteurs et des professeurs des écoles,

VU l'arrêté SG n°2018-54 du 03 juillet 2018 donnant délégation de signature à Mme Mireille VINCENT, directrice académique des services de l'éducation nationale de Haute-Savoie

VU l'arrêté du 3 juin 2014 fixant la date des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique de l'État,

VU le résultat du scrutin du 5 décembre 2014 concernant les élections des représentants du personnel à la Commission Administrative Paritaire Départementale Unique des instituteurs et des professeurs des écoles de Haute-Savoie,

ARRETE

Article 1 : Sont nommés membres de la CAPD unique commune aux instituteurs et professeurs des écoles de Haute-Savoie :

TITULAIRES

Mme Mireille VINCENT, directrice académique,

Mme Pascale COQ, directrice académique adjointe,

Mme ACLOQUE Anne, secrétaire générale

M. DASSEUX Christophe, inspecteur de l'éducation nationale adjoint

M. ROEDERER Philippe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Saint Gervais

Mme WILLIG Véronique, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Sud

M. SUJKOWSKI Eric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Ouest

Mme TABURET Anne, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy Est

Mme BESSON Martine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription école maternelle

Mme Marie CHAMOSSET, APAE-DSDEN

SUPPLEANTS

Mme ARRAMBOURG Nathalie, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Thonon

Mme MASSOU Nadine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription d'Annecy IV – ASH

Mme BASSAGET Marie-Christine, inspectrice de l'éducation nationale de la circonscription de Saint-Julien

M. MAYOL Cédric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Groisy/Bonneville 2

M. LICITRI Christophe, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annemasse I

M. GUITTON Patrick, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Bonneville I

M. DA SILVA Olivier, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription d'Annemasse II

M. DAMIAN Jacques, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Rumilly

M. MAROT Frédéric, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de Cluses

Article 2 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté DSDEN/SG/AA/2018-0048 du 06 juillet 2018.

Article 3 : Mme la Secrétaire générale de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Haute-Savoie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

La directrice académique des services de l'éducation nationale
directrice des services départementaux de l'éducation nationale
de la Haute-Savoie,


Mireille VINCENT